Rapport d'évaluation technique de la Stratégie Nationale du Secteur Education de la République Centrafricaine

En vue de son endossement
par les partenaires techniques et financiers
au titre de l'initiative Fast-Track

Février 2008

OUMAROU HAMISSOU

ALAIN PATRICK NKENGNE NKENGNE

Consultants

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS **3**

INTRODUCTION **4**

1. APPRECIATION GENERALE DE LA QUALITE DU RAPPORT **5**

1.1. QUALITE DE LA BASE DOCUMENTAIRE 5
1.2. APPRECIATION DES ENTRETIENS 6

2. LES ORIENTATIONS DE LA STRATEGIE SECTORIELLE EN EDUCATION DE LA RCA **6**

2.1. LES HYPOTHESES DE MOBILISATION DES RESSOURCES 7
2.1.1. Ressources allouées au secteur pour les dépenses courantes *7*
2.1.2. Priorité affichée pour le primaire *8*
2.1.3. Les ressources pour les autres niveaux d'éducation *8*
2.1.4. Les arbitrages selon la nature de la dépense *9*
2.1.5. Ressources pour les dépenses d'investissement *10*

2.2. LES POLITIQUES STRUCTURELLES POUR ASSURER UNE SCOLARISATION EFFECTIVE 10
2.2.1. Les compromis au niveau de l'enseignement fondamental 1 *10*
2.2.2. Les arbitrages dans les niveaux post fondamental 1 *17*
2.2.3. La valorisation de l'initiative privée *20*

3. LE PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE **21**

4. LES IMPLICATIONS FINANCIERES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE **21**

4.1. LES RESSOURCES DOMESTIQUES MOBILISEES POUR LE SECTEUR 22
4.2. GAPS DE FINANCEMENT SELON LES HYPOTHESES DU CDMT 25

5. LE PROCESSUS DE CONSULTATION ET DE PARTAGE **26**

6. CONCLUSION **27**

7. RECOMMANDATIONS **28**

ANNEXES **30**

Liste des abréviations

ACFPE : Agence Centrafricaine de Formation Professionnelle et de l'Emploi.
AFD : Agence française de développement
AGETIP : Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public.
APE : Association des Parents d'Elèves.
CDMT : Cadre des Dépenses à Moyen Terme.
CPU : Centre Pédagogique Universitaire.
F1 : Fondamental 1, correspondant au cycle d'enseignement primaire.
F2 : Fondamental 2, correspondant au premier cycle de l'enseignement secondaire.
Fcfa/ francs CFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique.
COOPI : Cooperazione Internazionale (Organisation non gouvernementale italienne).
DSRP : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté.
EPT : Education Pour Tous.
FTI : Fast-Track Initiative (Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous : IMOA-EPT)
ODM : Objectifs de Développement du Millénaire.
ONG : Organisation Non Gouvernemental.
PAM : Programme Alimentaire Mondial.
PIB : Produit Intérieur Brut.
PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement.
PTF : Partenaires Techniques et Financiers.
RCA : République Centrafricaine.
RESEN : Rapport d'Etat du Système Educatif National.
USD : Dollars des Etats-Unis.

Introduction

Le système éducatif centrafricain a évolué au cours des dix dernières années dans un contexte socio-économique et politique particulièrement difficile marqué par une longue période de grève ayant entraînée trois années blanches (1991 à 1993), trois mutineries de 1996 à 1997, deux tentatives de coup d'Etat entre 2001 et 2002 et un coup d'Etat réussi en 2003. La conséquence a été une destruction de la moitié du tissu industriel suivi d'une récession économique observée dans les années 90. Les évènements ont également entraîné des destructions d'infrastructures scolaires, des mouvements de populations, la discontinuité des activités pédagogiques et le bouleversement des calendriers scolaires. Si la paix a été retrouvée ces dernières années sur la grande majorité du territoire et qu'une modeste reprise de l'économie s'amorce, la population (un peu moins de 4 millions d'habitants en 2005) reste à un niveau de pauvreté élevé avec un revenu par tête qui est l'un des plus faibles du monde (350 USD). Cette population est gravement touchée par le SIDA dont la prévalence de 10,7% est l'un des plus élevé d'Afrique. Les effets de ce fléau sur la société en générale et le système éducatif en particulier sont dévastateurs. Le PNUD estime à près de 870 le nombre d'enseignants infectés chaque année ; parmi lesquels 140 décèdent et/ou sont incapables d'assurer les enseignements. Selon les estimations de l'ONUSIDA, la pandémie a rendu orphelins près de 7% des jeunes du groupe d'âge 0-17 ans en 2005. Tous ces éléments ont contribué à freiner considérablement le développement du pays.

Afin d'affronter les défis liés au développement, la République Centrafricaine a misé sur l'éducation en adoptant l'objectif n°2 de développement du millénaire *« d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires »* et s'est engagée à développer son système éducatif. Sa situation de pays post conflit faisant face aux difficultés précédemment mentionnés indique que les actions de scolarisation à entreprendre doivent être importantes, ambitieuses et comporter des innovations stratégiques majeures. Il s'agira en effet d'assurer la scolarisation effective de plus de 765 000 enfants au primaire en 2015, soit un peu moins du double de l'effectif actuellement scolarisés. Vu la taille des défis à réaliser et les contraintes actuelles, le gouvernement centrafricain a élaboré une stratégie nationale du secteur éducatif qui repousse l'atteinte de l'objectif de 2015 à 2020.

La Stratégie de développement du secteur éducatif (2008 – 2020) qui vient d'être élaborée par le gouvernement centrafricain a tenu compte des orientations et axes stratégiques définis dans le document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, des orientations politiques contenues dans la Loi d'Orientation du Système Educatif de décembre 1997 ainsi que les contraintes/insuffisances et opportunités relevées dans l'étude du RESEN faite en 2007. Cette stratégie a pour buts:

i) la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2020,
ii) l'amélioration de la qualité des autres cycles d'enseignement,
iii) le développement des programmes d'alphabétisation,
iv) le développement de la formation professionnelle courte,
v) la professionnalisation des filières de l'enseignement supérieur.

Dans le choix des options de politique éducative, la Stratégie Nationale de l'Education de la RCA s'est reposée sur la Note de Cadrage adoptée par la Gouvernement et le Modèle de Simulation des

Coûts et du Financement de l'ensemble du Secteur. La mise en œuvre de la stratégie se fera dans le cadre des arbitrages et compromis de financement à travers le Cadre de Dépenses à Moyens Termes (CDMT), outil privilégié d'élaboration et support technique et financier du Plan d'actions à court terme. Le plan d'actions trouve d'ailleurs son esquisse dans le Cadre Logique du document de la Stratégie mais reste à parfaire en termes de programmations physiques et financières, et en termes de calendriers de mise en œuvre.

L'Etat centrafricain ne dispose pas d'assez de ressources pour mettre en œuvre la stratégie ; cependant, si elle est jugée crédible, le gouvernement pourrait bénéficier, moyennant l'appui des partenaires techniques et financiers locaux, de fonds extérieurs. L'objectif de ce travail est par conséquent d'évaluer la Stratégie nationale d'éducation de la RCA en vue d'aiguiller les choix des partenaires techniques et financiers locaux quant à la décision de son endossement. Les recommandations du rapport fournissent des éléments qui permettront d'améliorer la qualité du travail en cours.

1. Appréciation générale de la qualité du rapport

1.1. Qualité de la base documentaire

Une partie des documents utilisés pour l'évaluation de la Stratégie Sectorielle de l'Education de la République Centrafricaine (RCA) a été mise à la disposition des consultants avant la mission. Il s'agit:

- du Rapport d'Etat du Système Educatif National Centrafricain (RESEN - RCA) qui dresse un diagnostic des forces et faiblesses en matière d'éducation dans le pays. Ce document a été élaboré en 2007 conjointement par une équipe nationale composée de cadres de plusieurs ministères et de membres de la société civile et une équipe internationale composée de la Banque Mondiale et du Pôle d'Analyse Sectorielle en Education de Dakar (UNESCO-BREDA), sous la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale.

- du Modèle de Simulation qui, s'appuyant sur les résultats du RESEN, indique les efforts nécessaires et les besoins pour amener le pays à la scolarisation primaire universelle. Il sert de base à l'élaboration de la stratégie que compte adopter le gouvernement pour atteindre l'Education Pour Tous.

- de la Note de Cadrage qui comporte les implications en matière de coûts des options de politique éducative retenues et les met en regard avec les ressources que l'on pense pouvoir mobiliser. Elle permet également d'estimer les capacités financières mobilisables par le gouvernement centrafricain et de chiffrer les ressources extérieures nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie.

Le document de la stratégie nationale du secteur de l'éducation a été finalisé par le gouvernement centrafricain au cours de notre mission. Il a été rédigé par une équipe pluridisciplinaire interministérielle assistée par plusieurs consultants internationaux. L'analyse de l'ensemble de ces documents a permis de vérifier leur cohérence interne et celle en rapport à la stratégie sectorielle. Des entretiens on été menés pour compléter les analyses.

Deux documents importants pour la mise en œuvre de la stratégie n'ont pas encore été élaborés : il s'agit du Plan de mise en œuvre et du Manuel de procédures de gestion financière et comptable.

1.2. Appréciation des entretiens

Les entretiens réalisés avec l'équipe chargée de la rédaction de la stratégie, les acteurs intervenant dans l'éducation, notamment les partenaires techniques locaux, les enseignants et responsables académiques à différents niveaux du système ont permis d'apprécier le regard de ces acteurs par rapport aux options retenus dans la stratégie. De l'avis général la stratégie représente une opportunité pour le secteur de faire une gestion planifiée du développement de l'éducation mais surtout d'asseoir une synergie en vue de la réalisation d'actions d'éducation dans des domaines précis. Cependant, beaucoup restent sceptiques quant à la capacité du pays, en l'état actuel des choses, d'allouer l'ensemble des ressources domestiques identifiées mais aussi la volonté et la promptitude des partenaires financiers à mobiliser toutes les ressources additionnelles pour la mise en œuvre des plans d'actions. Ce scepticisme n'est pas partagé par les autorités du Ministère de l'Education qui estiment que la bonne réalisation des actions programmées par la stratégie est surtout conditionnée par la matérialisation en terme de mobilisation de ressources d'un engagement politique déjà affirmé, aussi bien du côté gouvernemental que de celui des partenaires. **Il convient de souligner qu'à l'heure actuelle, le gouvernement centrafricain ne reçoit pratiquement pas de ressources extérieures en dehors de celles destinées aux appuis budgétaires ; en outre, on note une faible présence des bailleurs de fonds dans le pays.** Des visites d'écoles ont été réalisées sur le parcours entre Bangui et la ville de Mbaïki située à 100 Km au Sud de la capitale. Cette visite a permis de se rendre compte de quelques réalités du terrain et de poursuivre les entretiens avec des personnes directement en charge des écoles, l'objectif de l'ensemble des entretiens étant d'évaluer le processus de consultation conduite à l'élaboration de la stratégie, de juger de la crédibilité des actions envisagées avec les acteurs de terrain et de prendre connaissances de possibles risques pouvant nuire au processus de mise en oeuvre ou la réussite de la Stratégie. Les personnes et structures rencontrées (liste en annexe, tableau 6) ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'un grand intérêt vis-à-vis de la stratégie et de l'école en général. L'équipe chargée de la rédaction du document a, quant à elle, fait preuve d'une bonne maîtrise de ses différents aspects.

2. Les orientations de la stratégie sectorielle en éducation de la RCA

L'instabilité qu'a connu la RCA au cours des quinze dernières années a fortement nuit au système éducatif : destruction de salles de classes, gel du recrutement d'enseignants par l'Etat, discontinuité des activités pédagogiques, déplacement des calendriers scolaires, etc. Sur le plan macroéconomique, la diminution des ressources de l'Etat, doublé du désengagement des partenaires extérieurs à partir de 2000[1] s'est accompagnée d'une baisse de la priorité budgétaire accordée à l'éducation. C'est pour faire face à tous ces problèmes, particulièrement cruciaux vu le contexte, que la stratégie sectorielle en éducation a été élaborée. Elle ambitionne de contribuer à

[1] En raison de l'instabilité politique et du non remboursement de la dette, l'aide extérieure a baissé de 59 milliards de Fcfa en moyenne par an entre 1995 et 1999 à 15 milliards de Fcfa entre 2000 et 2005. Source : DRSP. Cet apport correspond à seulement 2% du PIB alors que l'on observe une moyenne de 6% dans les autres pays post-conflit.

l'atteinte de l'Education Pour Tous en 2020 en s'appuyant sur un scénario réaliste qui bénéficie de l'engagement des autorités exprimé en ces termes: « *Si nous l'avons fait, ce n'est pas pour la beauté technique du plan, ni pour sa conformité aux standards contemporains de la gestion, nos choix sont dictés par nos enfants. Nous voulons permettre à chacun d'entre eux de recevoir une éducation adéquate parce que notre pays le leur doit, et parce que la République Centrafricaine ne se construira qu'avec des jeunes femmes et des jeunes hommes compétents et plus consciencieux de leur devoirs que leurs aînés, plus aptes à militer en faveur de la paix et du développement* ».

Le niveau de difficultés socioéconomiques auquel est confrontée la RCA et la taille des défis à relever ont amené à repousser l'objectif de scolarisation universelle à 2020 au lieu de 2015 qui est l'objectif retenu au forum de Dakar. Maintenir l'atteinte de l'objectif en 2015 aurait supposé atteindre un taux d'admission au primaire de 100% dès 2010 et par la suite qu'aucun des enfants de cette cohorte ne quitte l'école avant la fin du primaire, ce qui ne paraît pas réaliste au vu des contraintes structurelles et de gestion actuelles. Ce décalage a par ailleurs été accepté par le secrétariat de l'initiative Fast-Track[2]. La période de 2008 à 2020 que couvre le plan est subdivisée en trois phases :

- ✓ 2008-2011 : mise en œuvre des premières activités relative à la stratégie,
- ✓ 2012-2015 : atteinte d'un taux d'admission au primaire de 100%,
- ✓ 2015-2020 : atteinte de la scolarisation primaire universelle et réalisation d'un taux d'achèvement de 100%.

Les paragraphes suivants présentent les orientations de politique éducative tout en discutant de leur pertinence. Nous abordons successivement les hypothèses de mobilisation des ressources, les compromis au niveau de l'enseignement fondamental 1 et les arbitrages pour les niveaux post primaires.

2.1. Les hypothèses de mobilisation des ressources

2.1.1. Ressources allouées au secteur pour les dépenses courantes

Le cadrage budgétaire 2008 fait par le Ministère des Finances et de l'Economie indique une meilleure mobilisation des ressources internes et externes assurant un budget qui devrait être entièrement financé. Mais, **les recettes propres du pays reste encore faible à 8,4% du PIB et l'aide extérieure n'a représenté en 2005 que 2% du PIB, contrairement à beaucoup d'autres pays post conflit qui atteignent 6% du PIB.** Le budget 2005 de l'éducation, pour l'ensemble du système éducatif, représente seulement 14% des dépenses publiques hors dette et 1,45% du PIB alors qu'il y a 20 ans, la part de l'éducation dans les dépenses publiques représentait près de 30%. Evidemment, le niveau d'engagement actuel de l'Etat pour le secteur ne reflète pas le caractère prioritaire de l'éducation affirmé par le Gouvernement dans la Loi d'orientation du système éducatif et ne permettra pas, en l'état, de réaliser les objectifs de l'EPT et des ODM pour l'éducation, même si 50% des ressources d'éducation en moyenne profitent à l'enseignement primaire.

[2] Voir note de cadrage, p. 3.

Selon la note de cadrage adoptée par le gouvernement centrafricain, la part des dépenses courantes d'éducation aurait due être de 17 % en 2005 (au lieu de 14%). La non explication de cet écart entre les prévisions et la réalisation peut laisser penser à un renoncement au caractère prioritaire de l'éducation. Toutefois, le budget récemment voté montre une évolution à la hausse du budget de l'éducation. Cette hausse, associée à l'optimisme des autorités rend crédible le désir d'octroyer progressivement une part plus importante des ressources à l'éducation. Il convient cependant de rester vigilent et de s'assurer que le gouvernement tienne ses engagements à l'avenir. Du point de vue des ressources pour le secteur, la RCA ne peut pas retrouver dans l'immédiat son niveau d'engagement de 1996 pour allouer 30% des ressources publiques à l'éducation, niveau qui aurait pourtant permis de financer l'essentiel des dépenses courantes d'éducation. Les choix budgétaires de la Stratégie observent une prudence dans l'augmentation de la pression fiscale (qui passe de 8,4% en 2005 à 13% en 2015 et 15% en 2020). Le niveau des ressources nationales hors dons allouées à l'éducation remonte de 14,3% en 2005 à 21,6% en 2015 et 23 ,8% en 2020. Comme l'environnement international est dorénavant favorable à une mobilisation de ressources additionnelles pour soutenir le développement des secteurs éducatifs des pays affichant une réelle volonté de parvenir à la scolarisation primaire universelle et à améliorer les autres niveaux de leur système éducatif, la RCA doit espérer bénéficier de nouvelles ressources pour combler son gap de financement.

2.1.2. Priorité affichée pour le primaire

En 2005, on observe une priorité pour le primaire qui reçoit en moyenne 49% des ressources éducatives. Ce chiffre est conforme à celui du cadre indicatif Fast-Track (50%). Pour rester cohérent avec l'ambition de réaliser la scolarisation primaire universelle et compte tenu du chemin qui reste encore à parcourir, ce niveau de priorité doit être maintenu. Ainsi, l'arbitrage intra sectoriel qui a été fait dans le Cadre de Dépenses à Moyens Termes (CDMT) et dans le modèle de simulation financière projette les parts de ressources pour le primaire variant de 53,5% en 2008/2009 à 52,9% en 2009/2010 et 47,3% en 2010/2011 pour atteindre à 46% en 2015. Mais il faut noter que cette part a gagné 4,5 points de pourcentage entre 2005 et 2008, reflétant un engagement plus marqué à réaliser l'EPT. Même si on note une baisse en termes relatifs, les montants des ressources ainsi libérées pour la promotion de l'enseignement primaire augmentent dans l'absolu du fait de la croissance progressive du PIB.

2.1.3. Les ressources pour les autres niveaux d'éducation

L'augmentation de la part des ressources pour le secondaire (premier et second cycle) dans le financement du système (de 14,5% des dépenses en 2008 à 22% en 2015) marque un soutien des actions d'amélioration de la qualité des apprentissages et de la réorientation donnée par la stratégie sur l'enseignement scientifique. Aussi, du fait de l'engagement pris dans le document de stratégie d'orienter 50% des sortants du primaire vers l'insertion sociale et économique à travers des formations en apprentissage et 75% des sortants du secondaire vers des formations professionnelles qualifiantes, les ressources pour les dépenses de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ont presque doublé entre 2008 et 2020 (passant de 9,5% en 2008 à 12,4% en 2015 et 15,3% en 2020). Cela reflète bien le choix judicieux fait par le gouvernement de former un capital humain à même de prendre en charge le développement de l'économie nationale. Une impulsion est donnée à la formation des enseignants qui voit ses ressources tripler et se stabiliser à un niveau de 3% jusqu'en 2020. Cette marque de priorité à la formation des maîtres est

cohérente avec l'objectif d'amélioration de la qualification des enseignants qui, elle-même, impactera sur la qualité des apprentissages des élèves. Quant à l'enseignement supérieur, sa part de ressources pour les dépenses courantes se maintiennent à 16% jusqu'en 2015, année à partir de laquelle elles atteignent 17,8% des ressources globales pour l'éducation. Cette légère augmentation du niveau des ressources pour le supérieur signifie moins une diminution de priorités qu'une redéfinition des priorités entre sous secteurs ainsi qu'une réorganisation des modalités de prise en charge de ce niveau d'éducation entre payeurs, notamment l'Etat et les ménages. De façon générale, on observe à terme un rééquilibrage cohérent de l'allocation des ressources aux différents sous secteurs de l'éducation et une redistribution interne conforme à l'optique de production de service éducatif de qualité et de celle qui respecte le niveau du bénéfice socioéconomique de chaque niveau du système éducatif.

2.1.4. Les arbitrages selon la nature de la dépense

Les arbitrages ont aussi concerné les différents postes de dépenses et le choix stratégique opéré est d'allouer les ressources en fonction du niveau d'emprise proportionnelle de chaque facteur sur les résultats d'apprentissage. Le salaire des enseignants représente 65% des dépenses du primaire en 2005 tandis que les dépenses autres que les salaires des enseignants représentent 34,3% dont 27% pour les salaires des non enseignants laissant seulement 7% aux dépenses pédagogiques. Cette situation n'étant pas soutenable pour la production de services éducatifs de qualité, la Stratégie a projeté de réduire la proportion des salaires en unité de PIB par tête par une combinaison d'options de recrutement et de rémunération d'enseignants qui tienne compte du revenu par habitant. Ainsi les dépenses salariales pour les enseignants sont ramenées à 44,6% des dépenses du primaire en 2008 et remontent à 50,5% en 2010 et 58,76% en 2020. On estime qu'à cet horizon la reprise des activités économiques serait d'un niveau pouvant générer suffisamment de ressources pour financer ces dépenses. Par contre, les salaires non enseignants se réduisent à 19% en 2008, 11% en 2010 et 8% en 2015 faisant remonter les dépenses pour les intrants pédagogiques à un niveau moyen de 36,5% entre 2008 et 2015 reflétant le fait que ces dépenses sont beaucoup plus productives sur le plan des scolarisations que celles des non enseignants. Le juste équilibre semble être atteint avec une part du salaire/enseignant représentant 50% des dépenses du primaire, une part des dépenses autres que celles des salaires enseignants de 49,5% avec 38,5% pour les dépenses pédagogiques. Le niveau du salaire moyen de l'enseignant est ramené de 4,3% du PIB/tête en 2005 à 4,2% en 2010 et 3,5% en 2020 en ligne avec les indicateurs du cadre logique du Fast-Track. Ces niveaux de rémunération qui sont soutenables budgétairement permettent d'assurer aux enseignants contractuels un niveau de revenu 4 fois plus important que celui du maître - parent qui ne reçoit que 15 000 francs CFA payés difficilement par les familles. Pour juger de la faisabilité de cette option notamment son acceptation dans la durée par les enseignants eux-mêmes, nous avons rencontré des inspecteurs, des parents d'élèves et des enseignants qui soutiennent que ce niveau de salaire pourrait permettre à l'enseignant de « vivre », l'essentiel étant qu'on le lui porte régulièrement et sans retard.

2.1.5. Ressources pour les dépenses d'investissement

Le budget du secteur éducatif comporte une rubrique investissement qui bénéficie de très peu de ressources allouées. En conséquence, à l'exception de l'ONG COOPI qui continue de construire quelques salles de classe avec la participation des communautés, les investissements sur le terrain en termes d'infrastructures scolaires se sont arrêtés il y a près de vingt ans, après que le projet de la Banque mondiale ait été clôturé. Il en résulte que les dépenses d'investissement sont à rechercher et qu'il faut rattraper les investissements non réalisés sur les vingt dernières années. Cette situation justifie amplement l'énorme besoin en construction de salles de classe

2.2. Les politiques structurelles pour assurer une scolarisation effective

2.2.1. Les compromis au niveau de l'enseignement fondamental 1

Au fondamental 1, le taux brut de scolarisation de 75% et le taux d'achèvement de 31% indiquent que beaucoup d'enfants se trouvent encore en dehors du système éducatif. Le RESEN a attribué cette situation à un problème d'offre et de demande éducative et la stratégie identifie comme axes majeurs de politique d'expansion à mettre en œuvre : la construction de salles de classes, le recrutement massif d'enseignants avec un nouveau statut, la prise en charge de la scolarisation des filles et des enfants en situation de difficultés d'accès (enfants de zones excentrées et pauvres, enfants malades, etc.). Le cas spécifique de la RCA comme pays post conflit et à forte prévalence de VIH/SIDA amène à définir des politiques en vue de faciliter la scolarisation d'orphelins et enfants vulnérables. Il est également envisagé des actions de sensibilisation et d'incitation des parents à envoyer les enfants à l'école. Des mesures d'accompagnement en vue de garantir l'amélioration de la qualité de l'éducation sont prises. Les paragraphes suivants discutent de la faisabilité de ces mesures.

La construction des salles de classes

La visite de quelques écoles a permis aux évaluateurs de se rendre compte d'une réalité reflet de ce qui se passe dans la plupart des écoles du pays : des effectifs pléthoriques. On assiste à un « scandale pédagogique » dans des salles de classe où s'entassent parfois 200 élèves avec 5 à 7 élèves par table banc initialement prévu pour 4, soit en moyenne 0,3m^2 par élève pour une norme pédagogique de 1,50m2 et un espace pour écrire de 0,19m2 pour une norme acceptable de 0,56m^2. Dans de grandes villes telles que Bangui, certaines bâtiments et salles de classes servent à la scolarisation de deux écoles : un directeur et ses élèves occupent les lieux le matin et un autre directeur et ses élèves occupent les lieux l'après midi, ce qui nuit considérablement au temps d'enseignement. Ces conditions d'apprentissage conduisent inexorablement à l'échec et aux abandons scolaires. C'est pour résoudre tous ces problèmes que **l'option des constructions / réhabilitations des infrastructures scolaires en nombre important est justifiée.** Elle permettra de décongestionner les classes et tendre vers un niveau de 50 élèves par classe qui est proche de la norme du cadre indicatif Fast-Track et contribuera à l'augmentation du temps scolaire pour les élèves en double vacation. Il est prévu un volume de construction de 12 400 nouvelles salles de classe, à un rythme de 400 à 600 classes en début de période 2008-2020 et de plus de 1200 classes

en moyenne en fin de période[3]. Le Ministère de l'Education ne dispose pas de structure pouvant réaliser ces travaux. Il a donc adopté la stratégie de sous-traitance des constructions de salles de classe. Il se pose alors la question de la faisabilité de cette opération tant du point de vue de la disponibilité des matériaux de construction que de la capacité opérationnelle des entrepreneurs et bureaux d'études à assurer les travaux, souvent dans des zones non encore totalement pacifiées. Des échanges avec les professionnels du secteur croisés avec les informations collectées auprès d'agences opératrices (AGETIP, COOPI) permettent d'affirmer que cela est possible. Il existe dans le pays environ 200 entreprises de construction ; chacune pourrait réaliser une partie des travaux. Ces entreprises n'ayant pas les mêmes capacités, il convient de préciser dans le plan de mise en oeuvre (document à rédiger) le partage des tâches qui devra être judicieusement fait en fonction des capacités de chaque entrepreneur sollicité.

Cependant, il y a des soucis sur le modèle de la classe et son coût. Les coûts projetés dans les modèles sont de 6,5 millions de francs CFA pour le primaire et 9,7 millions de francs CFA pour le secondaire, soit respectivement 13 000 USD et 19 400 USD. Ces coûts sont nettement au dessus de la valeur de référence du cadre indicatif (10 000 USD). Les experts de AGETIP estiment qu'il faut en moyenne 9,7 millions de francs CFA pour construire une salle de classe. Ces coûts élevés s'expliquent par l'enclavement de la RCA qui est obligé d'importer le ciment, le sable et les tôles qui en fin de compte sont très chers. Selon COOPI, avec 6,5 millions de francs CFA et la contribution des communautés (fourniture de main d'œuvre, de quelques matériaux locaux, etc.), il est possible de construire des salles de classes semi définitives. Nous avons pu visiter des salles de classes construites par COOPI et nous jugeons qu'elles sont satisfaisantes. En outre, plusieurs acteurs de terrain ont souligné l'importance voire la nécessité de faire contribuer les communautés à la construction des salles de classe.

Compte tenu du nombre assez important d'infrastructures scolaires à réaliser dans des espaces géographiques assez grand, nous suggérons de différencier les types de construction selon les zones d'implantation (recours parfois à des matériaux semi définitifs à l'exemple de ce que fait COOPI). Les modalités de mise en oeuvre de ces infrastructures devront être définies et précisées dans le plan de mise en œuvre (document qui reste à rédiger). En situation de contraintes de ressources, opter pour cette voie dégagerait des fonds qui seront utiles au financement d'autres actions urgentes à entreprendre.

Le recrutement et le paiement des enseignants

L'expansion de la scolarisation va nécessiter un recrutement d'enseignants en grand nombre. On estime à quelques 15 000 enseignants craie en mains nécessaires pour couvrir l'ensemble des besoins d'expansion et de renouvellement du corps d'ici à 2020, contre moins de 5000 en poste actuellement. La politique de recrutement des enseignants jusque là appliquée par le gouvernement n'est plus soutenable car les enseignants titulaires reçoivent des salaires d'un niveau de

[3] Tout niveaux d'études confondus, il s'agira d'un volume de construction de 1200 classes en moyenne par an pour la 1ère phase de la mise en œuvre du programme. Le ministère de l'éducation a déjà identifié les localités où seront construites ces nouvelles classes.

rémunération que la capacité financière de l'Etat ne permettra ni de supporter à long terme, ni de payer régulièrement. Cette situation entraîne deux conséquences majeures :

- l'Etat n'arrive pas à payer les salaires des fonctionnaires et ceux-ci sont le plus souvent en grève.
- les communautés sont amenées à prendre en charge la scolarisation de leurs enfants par le recrutement de maîtres-parents. Ce sont des jeunes, la plupart du temps sans formation initiale et avec un salaire de 15 000 Fcfa. Selon les entretiens réalisés, ces salaires ne sont pas souvent payés et en contrepartie, le maître parent reçoit des rémunérations en nature. Ce corps enseignant représente à l'heure actuelle près de 40% des enseignants.

Par ailleurs, il se pose le problème du maintien des enseignants fonctionnaires en poste. En effet, les maîtres recrutés par l'Etat préfèrent enseigner dans les localités urbaines à accès aisées, au détriment des localités rurales ou enclavées. Ce désir des enseignants conduit à de nombreux affectations en cours d'année scolaire.

Pour résoudre ces problèmes, la stratégie envisage le recrutement d'enseignants sous un nouveau statut, celui de maître d'enseignement. Ces enseignants seront recrutés sur la base du niveau du Brevet des Collèges comme contractuels par concours, puis signature d'un contrat tripartite entre l'enseignant, la communauté où l'enseignant va exercer et le ministère de l'éducation. Cet enseignant suivra une formation de 2 ans dont la première sera théorique (Le contenue devra être spécifiquement définie) et la deuxième sera un stage pratique sous l'encadrement du directeur de l'établissement scolaire et de l'inspecteur pédagogique. Il recevra un salaire mensuel de 30 000 Fcfa la première année de formation et de 35 000 Fcfa la deuxième année. Une fois devenu maître d'enseignement, son salaire passera à 60 000 Fcfa par mois. Ce salaire sera versé après que la communauté ait attesté qu'il a travaillé pendant le mois en question. Sa mobilité sera limitée dans la circonscription où se situe l'école.

Il est prévu des passerelles permettant aux maîtres parents de pouvoir accéder en priorité au statut de maître d'enseignement (formation continue de deux mois pendant les vacances scolaires, puis test). La politique permettrait de recruter environ 700 nouveaux enseignants au cours des premières années de la mise en œuvre de la stratégie. Ce chiffre tient compte du remplacement des enseignants pour des raisons de départ à la retraite ou d'absence liées aux maladies, notamment le SIDA.

Une telle politique de recrutement des enseignants est plus soutenable financièrement par rapport au budget de l'Etat. En outre, ce statut pourrait être attractif ; selon les organisations intervenant sur le secteur et les cadres du ministère avec qui nous avons eu des entretiens, il y a accord sur le fait qu'un salaire de 60 000 Fcfa, s'il était payé régulièrement, permettrait à un enseignant de vivre décemment. Toutefois, il a été reconnu que ce salaire pourrait être insuffisant pour les enseignants exerçant dans les villes diamantifères où le niveau de vie est un peu plus élevé. **Les hypothèses risques de cette nouvelle politique seraient donc la régularité des salaires et la prise en compte des zones à niveau de vie élevé.** Que prévoit la stratégie pour contourner ces obstacles ?

La régularité des salaires est une préoccupation cruciale en RCA à plusieurs titres. D'une part il n'est pas toujours sûr que l'argent sera disponible pour payer les travailleurs, d'autre part, même si l'argent est disponible, il n'existe pas de procédures facilitant sa mise à disposition au travailleur. Les banques n'étant présentent que dans trois villes du pays, les enseignants doivent la plupart du temps se déplacer pour percevoir leurs salaires, déplacement souvent à risque et qui peut nécessiter une à deux semaines (voire plus), nuisant ainsi au temps d'enseignement dans les classes.

En ce qui concerne la disponibilité des fonds nécessaires pour payer les maîtres d'enseignement, la stratégie ne discute pas de cet aspect. Les consultants ont échangé sur cette question avec le directeur général du budget. Une solution pourrait être la suivante : si la RCA est élue à l'initiative Fast-Track, une partie des fonds pourrait provenir du fond catalytique et l'autre des ressources de l'Etat. La direction du budget a déclaré qu'en raison du décalage entre le calendrier budgétaire et le calendrier scolaire, il serait pratique pour le gouvernement que des fonds soit avancés pour le paiement des maîtres d'enseignement selon une procédure bien définie et que l'Etat puisse payer les autres mois, une fois que ses caisses seront mieux dotées. La direction du budget est prête à s'engager dans des échanges en vue de définir les procédures ad hoc.

La stratégie prévoit d'assurer la mise à disposition des salaires aux maîtres d'enseignement en utilisant des canaux de substitution, en attendant que les banques ou les comptes de chèques postaux soient installées dans l'arrière pays. Il est ainsi prévu que des accords soient signés avec des opérateurs pétroliers, de téléphonie mobile ou l'épiscopat qui sont installés un peu partout dans l'arrière pays, pour que leurs structures régionales paient les enseignants moyennant alimentation de leur compte bancaire à Bangui. Les premiers contacts auprès des opérateurs montrent que certains d'entre eux, notamment TOTAL et Orange seraient très favorables à une telle coopération. Il faut souligner qu'une telle expérience a été mise en œuvre au début de cette année scolaire par la signature d'un contrat avec l'épiscopat centrafricain. Les premiers mois de cet accord se sont déroulés de façon satisfaisante. La direction du budget a indiqué qu'il serait possible que les fonds de l'Etat qui servirait au paiement des maîtres d'enseignement puisse suivre le même canal, qui, dans le contexte actuel de la RCA, permettrait de payer le travailleur tout en évitant qu'il soit obligé de quitter son lieu de travail pour des périodes plus ou moins prolongées. Cette solution de « portage » du salaire est efficace car les opérateurs économiques et l'Eglise catholique jouissent d'une grande crédibilité auprès des populations et disposent d'une organisation adéquate pour couvrir l'ensemble du territoire national. De plus, elle concourt directement à améliorer le temps d'enseignement.

Le recrutement des enseignants contractuels est une réforme qui se répand dans les pays francophones d'Afrique depuis quelques années. L'expérience montre qu'une condition de sa réussite réside dans la définition d'un plan de carrière ou d'assurance retraite pour le contractuel. Cette question n'est pas abordée dans la stratégie sectorielle. Il serait utile d'y réfléchir et de proposer des options de carrière dès à présent, au risque de voir le corps des maîtres d'enseignement, appelés à être majoritaire à long terme, paralyser le système par des grèves et revendications intempestives. En outre, un volume important d'enseignants a été formés et attend d'être recruté ; vu l'énorme besoin en enseignants, il serait avantageux de privilégier dans un premier temps le recrutement de ces enseignants et de leur dispenser une formation de recyclage de courte durée (mesure prévue par la stratégie). **Il est attendu que la formation du maître**

d'enseignement se termine par la préparation d'un mémoire. Nous jugeons que cela n'est pas nécessaire, et est par contre coûteuse en temps et en ressources ; nous conseillons de limiter la fin de la formation à un examen. Enfin, le salaire de 35 000 Fcfa que toucherait le maître d'enseignement durant sa deuxième année de service est jugée insuffisant. Il convient d'étudier la possibilité de l'augmenter ; selon les entretiens réalisés, un minimum de 45 000 Fcfa serait raisonnable.

Malgré la nouvelle politique des recrutements des contractuels, les maîtres fonctionnaires continueront d'exister dans le système éducatif. Si on peut penser que les fonds nécessaires au paiement de leurs salaires seront disponibles (le fait qu'il n'y ait pas eu de mois de salaire impayé depuis plus d'un an laisse penser ceci), la mise à disposition de ce salaires aux fonctionnaires hors de Bangui reste préoccupante, vu que ces salaires ne peuvent pas suivre les canaux utilisés pour payer les contractuels.
Ces enseignants fonctionnaires sont par ailleurs en grève pour protester contre le non paiement des arriérés de salaire accumulés depuis longtemps, ce qui perturbe les cours et empêche la rentrée scolaire dans certaines zones. Si une solution à cette situation n'est pas trouvée rapidement, cela pourrait mettre en péril la mise en oeuvre des activités relatives à la 1ère phase de la stratégie.

Les politiques spécifiques envers les orphelins et enfants vulnérables, en particulier du fait du VIH/SIDA :

La prévalence du VIH/SIDA reste élevée en RCA (10,7%). Le pays a également connu des troubles ayant conduit à des déplacements de population. La conjugaison de ces fléaux conduit à l'existence d'un grand nombre d'orphelins. **L'ONUSIDA estime à environ 290 000 le nombre d'orphelins, toutes causes confondues, soit environ 14% des jeunes de 0-17 ans. En vue de favoriser leur scolarisation, la stratégie prévoit de supprimer les redevances scolaires, d'octroyer des subventions spécifiques pour venir en aide aux familles d'accueil.** De l'avis des organisations non gouvernementales travaillant sur le terrain, les populations sont si pauvres[4] que toute forme de suppression de frais ou redevances scolaires contribuerait à accroître la scolarisation des enfants. Cependant, la suppression des redevances doit obligatoirement s'accompagner d'allocations compensatrices de la part de l'Etat, autrement ce sont les enfants qui ne peuvent pas payer (et donc les enfants des pauvres) qui se verront pénaliser[5]. Quant aux subventions, la forme qu'elles pourraient prendre n'a pas encore été identifiée et pour ce faire, il y a lieu d'élaborer un véritable plan de mise en œuvre de la stratégie. L'expérience des ONG travaillant avec le Fonds Mondial dans ce cadre pourrait être mise à profit. Par ailleurs, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), à travers son programme de cantines scolaires, assiste cette année près de 250 000 orphelins ou enfants vulnérables. Le PAM signale pouvoir étendre son intervention à un plus grand nombre d'orphelins si des ressources complémentaires sont mobilisées par le gouvernement. Les actions du PAM ne sont pas prévues pour perdurer dans le

[4] Cet avis est renforcé par les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages urbains et ruraux 2003 qui indiquent que 73% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Source : Document de stratégie nationale du secteur de l'éducation, p. 13.
[5] Dans certains pays comme le Cameroun, la suppression des redevances scolaires au profit des filles les avait fortement pénalisées car les directeurs d'écoles préféraient recruter des garçons pour avoir quelques moyens de fonctionnement.

temps. Conscient de cela, la stratégie a prévu un budget permettant de prendre en charge les frais complémentaires pour que soient fournis des repas réguliers aux enfants démunis. Cette politique est donc viable tant que les ressources pour sa mise en œuvre sont assurées. Une mesure d'accompagnement pour garantir lesdites ressources à long terme pourrait être de doter les écoles ou les parents d'élèves d'une activité génératrice de revenu.

Les enseignants sont également touchés par le VIH/SIDA et ceux qui sont malades doivent être remplacé. Le volume de nouveaux enseignants à recruter par an tient compte de ces remplacements.

Au-delà des politiques de construction de salles de classes, de recrutement d'enseignants et de prise en charge des orphelins et enfants vulnérables, des actions de sensibilisation des parents à l'intérêt de l'école sont envisagées (COOPI intervient déjà dans ce cadre par des formations à l'endroit des associations de parents d'élèves). L'effet escompté est, entre autres, une augmentation progressive des taux d'admission au fondamental qui devraient passer de 75% en 2005 à 100% dès 2013. Il nous parait réaliste d'envisager une telle évolution, surtout si les politiques de l'offre et d'incitation à la demande d'éducation sont bien mises en œuvre. Pour rappel, même en l'absence de politique d'incitation, le taux brut d'admission au primaire est passé de 64% en 2003, année de retour de la stabilité, à 76% en 2005[6] soit un gain de 12 points de pourcentage en deux ans.

L'amélioration de la qualité de l'éducation

La qualité de l'éducation en RCA est préoccupante, mais le document de la stratégie sectorielle prévoit plusieurs mesures à effets complémentaires pour l'améliorer. Tout d'abord, le taux d'encadrement devrait être considérablement réduit. En effet, la construction des salles de classe et le recrutement d'enseignants devraient permettre de désengorger les classes. La rapport élèves-maître passerait ainsi de 92 à l'heure actuelle à 75 en 2011 (fin de la première phase) et 50 en 2020. Ce chiffre reste supérieur à la valeur de référence Fast-Track (40) mais, il est le fruit d'un important effort de politique d'expansion dans un contexte de ressources restreintes.

Le corps enseignants est composé de maîtres parents qui n'ont pas reçu de formation initiale, le Programme prévoit des formations continues en regroupement d'enseignants encadrés par des praticiens chevronnés. Cette disposition est bénéfique pour le système car elle permet au maître de renouveler sans cesse ses connaissances et d'améliorer son savoir faire tout en étant sur place. Aussi, la formation de deux ans prévue dans la nouvelle politique de recrutement des enseignants participe d'une innovation qui fait gagner en quantité et en qualité avec la mise en situation d'enseignement de l'élève maître tout au long de la deuxième année de sa formation.

La stratégie prévoit également à moyen terme la révision des curricula afin de les adapter aux réalités centrafricaines et dans ce cadre, des travaux sont en cours et des avancées significatives ont déjà été enregistrées. Mais il y a urgence à doter les écoles de manuels scolaires et pour cette raison la Stratégie prévoit dans l'immédiat, qu'une commission désignée choisisse pour les différentes disciplines, des livres existants déjà sur le marché. Les élèves en seront dotés à raison d'un livre de français par élève, d'un livre de mathématiques par élève et d'un livre de science de

[6] Source : Rapport Dakar + 5 et Dakar + 7, Pôle de Dakar.

la vie et de la terre pour 2 élèves. Les enseignants seront dotés de kits pédagogiques. Les acquisitions seront faites par voie d'appel d'offre, incluant la distribution des ouvrages dans les écoles. Une telle expérience, menée au Niger dans le cadre d'un projet d'appui sectoriel financé par la Banque Mondiale, a donné de bons résultats. Dans le cas de la RCA, la stratégie sur la distribution des manuels scolaires s'inspirera des leçons apprises dans le cadre d'un projet en cours financé par la Banque Mondiale. Il s'agit du projet multisectoriel d'appui d'urgence aux secteurs de la Santé, de l'Education et de la Lutte contre le VIH/SIDA (PSES). Nous avons jugé très pertinente cette politique car elle garantit la disponibilité des livres dans les écoles.

L'un des facteurs essentiels à l'amélioration de la qualité de l'éducation est le temps scolaire. Il est prévu 900 heures de cours par an pour espérer bénéficier d'un contenu d'apprentissage adéquat. Pour diverses raisons, ce volume horaire est de manière globale beaucoup plus bas en RCA. De l'aveu même des enseignants interrogés, dans le meilleur des cas, les cours ne sont dispensés qu'une demi journée pour au plus 5h. Quelques unes des mesures de politique envisagées pour assurer la présence effective des élèves et enseignants dans les classes pendant le temps requis consistent à:

- ✓ porter le salaire à l'enseignant dans son école ; ce qui empêchera qu'il soit obligé de s'absenter longtemps dans le mois pour aller le chercher,
- ✓ adapter le calendrier scolaire en fonction des réalités de chaque localité (périodes de chasse, de cueillette, etc.),
- ✓ stabiliser l'enseignant à son poste en évitant les affectations en cours d'années, sauf pour des cas de forces majeures.
- ✓ Construire des salles de classe en nombre suffisant pour que, progressivement, on arrive à un ratio d'un maître pour une salle de classe au lieu de deux comme c'est la cas présentement dans beaucoup d'écoles.

Les mesures ci-dessus ont été expérimentées dans d'autres pays et ont contribué à l'amélioration de la qualité de l'éducation ; il est attendu que ce soit également le cas en RCA.

Toujours dans le cadre de l'amélioration la qualité de l'enseignement, il est prévu des tests standardisés à périodes régulières pour suivre l'évolution dans le temps et apporter des ajustements, si nécessaire, le but étant à terme d'instaurer la gestion par les résultats.

Toutes ces mesures d'amélioration de la qualité de l'enseignement sont à priori judicieuses mais elles nécessitent un suivi rigoureux dans leur mise en œuvre. La politique des curricula est très délicate et mérite un appui en expertises qualifiées. Il en est de même de la politique des livres scolaires où un traçage régulier de la chaîne de distribution des livres est nécessaire.

La réduction du taux de redoublement

Avec un taux de 30% au fondamental 1, la RCA figure parmi les pays détenant le record du redoublement en Afrique. Des études ont montré que cette mesure s'avère inefficace, est coûteuse pour le système et empêche la scolarisation des plus jeunes. De plus, le redoublement favorise les abandons scolaires. La stratégie prévoit de le réduire progressivement jusqu'à 10% à l'horizon 2015. Pour ce faire, il est prévu de supprimer les redoublement à l'intérieur des sous cycles du fondamental 1. Cette mesure adoptée en Guinée, au Niger et au Sénégal s'est avérée efficace. Le

document de la stratégie sectorielle envisage également une mesure administrative limitant le taux de redoublement à 10%. Si dans l'absolu cette mesure paraît contestable, il apparaît que dans son application elle ne nuit pas à la qualité du système éducatif[7]. Des nouvelles mesures pédagogiques aideront à la mise en œuvre de cette politique, notamment la pratique d'évaluations diagnostiques en début d'année pour programmer les apprentissages et la pratique d'évaluations formatives pour prendre en compte les difficultés observées en cours d'années. Enfin, les enfants en grande difficulté suivront des cours de vacances. Les modalités d'organisation de ces cours ne sont pas encore définies, mais le principe de son adoption a laissé dubitatifs certains acteurs de la sphère éducative. D'aucuns pensent que les vacances scolaires sont nécessaires pour le repos des élèves et d'autres trouvent qu'il vaudrait mieux entretenir le cerveau en le faisant travailler pendant cette période de pause scolaire. **En tous les cas, les cours de vacances ne sont pas une mesure prioritaire vu la taille des autres défis à relever.**

Les politiques de lutte conte les disparités

Les principaux axes de disparités en matière d'éducation sont le genre, la localisation géographique et le niveau de vie. En vue de favoriser la scolarisation des filles, leurs redevances scolaires seront supprimées, des subventions leur seront accordées et des actions de sensibilisation des parents en matière d'éducation des filles seront menées[8]. En ce qui concerne le milieu rural la réduction des disparités passe essentiellement par des mesures d'offre d'éducative : construction de salles de classe et politiques visant à maintenir les enseignants sur place. Les actions en vue de la scolarisation des pauvres sont celles relatives aux cantines scolaires et à la suppression des frais scolaires : il est prévu de généraliser l'interdiction du renvoi des élèves des salles de classe pour cause de non paiement de la cotisation APE. Comme dit plus haut, ces politiques sont pertinentes et sont à même de réduire les disparités constatées.

Cependant, il existe un risque que de la mesure concernant le renvoi des élèves pour non paiement de redevances soit diversement appliquée. En effet, les acteurs les plus proches des élèves avec qui des entretiens ont eu lieu (inspecteurs, directeurs d'établissement, enseignants) ont montré leurs réticences à l'application d'une telle mesure et signalé qu'il s'agit à l'heure actuelle de la principale source de revenus pour le fonctionnement de l'établissement. Des mesures d'accompagnement permettant aux écoles de disposer de l'équivalent des fonds perdus suite à la suppression de ces redevances doivent être mises en place (le CDMT prévoie un montant pour compenser ces fonds).

2.2.2. Les arbitrages dans les niveaux post fondamental 1

Les autres niveaux d'études ont connu les mêmes difficultés que le fondamental du niveau 1, conséquence de l'inexistence de politique qui ait été réellement mise en oeuvre depuis plus de 15 ans. Ainsi, certaines actions menées au fondamental 1 seront étendues aux autres niveaux. En matière de gestion des transitions entre les cycles, la stratégie apparaît comme étant une politique volontariste et courageuse, basée sur une forte régulation des flux dans l'enseignement général et assortie de mesures spécifiques concernant l'enseignement supérieur ainsi que l'enseignement

[7] Le Sénégal a adopté cette mesure administrative et a vu son taux de redoublement baissé significativement sans que cela s'accompagne d'une détérioration de la qualité de l'éducation.

[8] Il faut rappeler que la RCA présente l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés au monde (132‰), or on sait que la réduction de ce taux figure parmi les bénéfices de l'éducation de l'éducation des filles.

technique et la formation professionnelle. Il s'agit d'un signal fort qui marque le fait que l'école ne doit pas préparer tous les élèves pour le secondaire puis l'université, mais doit également former des jeunes à entrer dans le circuit de la production.

Au fondamental 2 : le besoin de régulation des flux d'élèves amène à réduire les taux de transition qui passera à de 56% actuellement à 50% en 2020. L'outil qui sera utilisé pour cette régulation est l'organisation d'un examen unique qui servira à la fois d'examen de fin de cycle et d'accès au F2. Les places sont octroyées selon le mérite et en fonction de leur disponibilité. Toutefois, cette baisse du taux de transition va s'accompagner d'une augmentation très importante des effectifs d'élèves scolarisés : de 60 650 en 2005 à 259 100 en 2020. Cette mesure est assortie d'une diminution de la proportion de redoublants à 14% en 2020 (contre 21% en 2005) par une mesure qui n'autorisera qu'un maximum de deux redoublements au cours du cycle. La qualité des services éducatifs offerts sera améliorée par la construction de salles de classes, de laboratoires, la dotation des élèves (respectivement professeurs) en manuels (respectivement en kits pédagogiques) et le recrutement de professeurs contractuels, au niveau Baccalauréat, qui recevront une formation polyvalente d'une durée de 2 ans (voir modalité dans la stratégie). Ceci nécessite une réforme des formations dispensées à l'Ecole Normale Supérieure, réforme du reste prévue par la stratégie. A terme, le taux d'encadrement devrait passer à 60 élèves par enseignant (contre 78 actuellement). Les mêmes dispositions qu'au primaire seront prises pour améliorer le temps scolaire.

Au secondaire général : en 2020 il est prévu que 25% des sortants du fondamental 2 iront au secondaire général, contre 79% aujourd'hui. De même que précédemment, la régulation se fera par l'organisation d'un examen unique, le Brevet des Collèges (BC) qui sert à la fois d'examen de fin de cycle et de promotion au secondaire général , en fonction du mérite et des places disponibles. Néanmoins, le nombre d'élèves augmentera passant de 18 725 en 2005 à 39 350 en 2020. Ici aussi, les stratégies de construction des salles de classes, de laboratoires, la dotation en manuels et kits pédagogiques, et le recrutement puis formation de nouveaux types d'enseignants sont prévues, avec pour ambition d'améliorer la qualité des services éducatifs offerts. A terme, le taux d'encadrement devrait passer à 45 élèves par enseignant (contre 66 actuellement). Les mêmes dispositions qu'au fondamental seront prises pour améliorer le temps scolaire
Si les options retenues au fondamental 2 et au secondaire général sont effectivement mises en œuvre, elles conduiront nécessairement à une bonne gestion des flux et à une meilleure performance des élèves dans ces cycles d'enseignement. Il se pose alors la question de la prise en charge des autres élèves régulés qui, s'ils ne sont pas récupérés dans un autre circuit pourraient produire l'effet d'une démotivation des parents pour l'école et impacter négativement sur le niveau primaire. Dans ce cadre la stratégie a prévu de les orienter en enseignement technique et professionnel.

L'enseignement technique et la formation professionnelle : les sortants du F1 et du F2 qui ne pourront pas continuer leur scolarité dans l'enseignement général seront orientés vers des filières d'apprentissages et de formation professionnelles et technique. La stratégie désigne l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE), dont l'expérience est reconnue, comme étant la structure en charge de la mise en œuvre de cette politique. Les sortants du F1 devront suivre 300 heures de formation leur permettant de consolider leurs connaissances pratiques dans la perspective d'une activité économique et recevoir une certification en fin de formation ; cette formation sera dispensée par tous les acteurs capables, recensés localement, sous forme de vacation tandis que le stage en activité se déroulera chez des acteurs économiques agrées. Les sortants du F2 quant à eux iront vers des formation professionnelles qualifiantes auprès de structures agréées.

Il est estimé à environ 32 500 le nombre de sortants du primaire qui chaque année seront orientés vers les formations en apprentissage et environ 6 500 le nombre de sortants du fondamental 2 qui chaque année iront en formation professionnelle et technique. Il s'en suit la question de savoir si l'ACFPE aura la possibilité d'encadrer autant de personnes. Aucun élément factuel ne permet en ce moment de répondre à une telle question. L'Agence indique qu'il existe une forte demande en de telles formations. En ce moment, elle organise une enquête nationale visant à actualiser et étendre sa base de données sur les acteurs capables de former et les centres de formation professionnelle agréées. L'enquête permettra aussi d'identifier les métiers porteurs d'avenir et les besoins en main d'œuvre dans les différents secteurs. Les résultats aideront à la mise en œuvre de la politique. L'ACFPE tient déjà une base de données des acteurs capables de former ainsi que celle de structures d'accueil en stage. Lors de l'entretien que nous avons eu avec les responsables de cette Agence, il a été signalé que cette structure capitalise déjà une bonne expérience en matière de placement de jeunes dans des formations en apprentissage ou dans des stages en entreprise. Il suffira alors d'étendre son champ d'activités pour pouvoir accueillir le nombre assez important de jeunes à orienter. En outre, le fait que l'ACFPE existe déjà et ait fait ses preuves dans ce domaine rend crédible la politique envisagée.

L'ACFPE signale cependant comme hypothèse de risque de la réussite de son action, la clarification de sa position institutionnelle vis-à-vis du ministère de l'éducation nationale.

Des actions de sensibilisation sont également prévues à l'endroit de la population sur l'importance de l'enseignement technique et éliminer les préjugés défavorables qui pèsent sur ce cycle d'enseignement.

L'enseignement supérieur : Le nombre d'étudiants en RCA est actuellement de 224 pour 100 000 habitants. Il est envisagé d'accroître progressivement ce nombre à 373 en en 2020. Cette expansion du supérieur s'accompagnera d'une évolution des effectifs qui passera de 14 368 à 20 394. L'enseignement privé est fortement sollicité et devrait représenter 41% des effectifs en 2020 (contre 25% en 2005). La stratégie affiche la volonté d'orienter la plupart des étudiants vers des filières scientifiques via des mesures incitatives (octroie de bourses, notamment aux filles, amélioration de la qualité de l'éducation aux niveaux inférieurs). La qualité de l'enseignement supérieur sera améliorée par l'allongement de la durée de formation pédagogique dispensée dans les CPU, la recherche de partenariats inter-Etats. Les redoublements seront limités par la majoration sensible des droits d'inscriptions pour les redoublants.
L'orientation donnée à l'enseignement supérieur est courageuse et souhaitée. Cependant, la réussite de ces mesures n'est possible qu'à long terme et dépend fortement de la réussite des politiques et objectifs fixés pour les niveaux précédents, notamment F2 et secondaire général.

Le préscolaire : Ce cycle d'enseignement reste peu développé, ne représente que 3,8% en 2005 et est plus présent dans Bangui et ses environs. La stratégie de son expansion se base essentiellement sur l'offre communautaire et la fourniture de kits scolaires. Les centres pédagogiques régionaux dispenseront des formations aux monitrices du préscolaire. Il est espéré que le taux de scolarisation passe à 17,2% en 2020. Ce scénario est réaliste vu la forte demande pour l'éducation et l'avantage procuré aux femmes qui confiant les enfants aux garderies, disposant ainsi de temps pour s'occuper d'autres activités. Il est également espéré que ceci libère certaines filles de tâches ménagères pour leur permettre d'être assidues à l'école. **Une expérience d'école préscolaire communautaire a déjà vu le jour par le passé et a produit des résultats positifs. Mais, l'expérience a dû s'arrêter car les monitrices, qui sont totalement prises en charge par les familles, n'étaient pas payées. Il convient alors de diversifier les sources de financement des**

bénévoles[9] afin de soulager les familles du paiement de ces salaires, notamment par l'octroi de subventions au profit de ce personnel, à charge pour les familles d'entretenir les locaux scolaires et d'assurer une partie du fonctionnement des écoles maternelles.

L'alphabétisation : A l'heure actuelle, il n'existe aucune structure d'alphabétisation fonctionnelle. Celles créées ont été fermées. Il est envisagé de créer des centres dans chaque région, d'élaborer des programmes d'alphabétisation et de fournir des kits pédagogiques. Le nombre moyen d'apprenant par centre qui augmentera d'environ 30 au début à 80 en 2020 semble réaliste. Même si cela n'apparaît pas comme étant une priorité, il faut penser à mettre en place à moyen terme un système de suivi de la performance de ces centres d'alphabétisation. Pour notre part, nous estimons que la politique nationale en matière d'alphabétisation et de formation des adultes doit être un peu plus ambitieuse mais prudente pour tenir compte de la difficulté de mise en œuvre réussie de la stratégie du « faire faire » et la plupart du temps de son rejet par les cadres du secteur de l'Education non Formelle. Pour espérer récolter des résultats fiables d'apprentissage, les structures de l'Etat doivent être formées pour l'encadrement des prestataires de services sur le terrain, le suivi et l'évaluation de la qualité des apprentissages. Les organisations chargées de la mise en œuvre des actions d'alphabétisations (ONGs locales en l'occurrence) doivent bénéficier de renforcement régulier pour conforter leurs prestations.

2.2.3. La valorisation de l'initiative privée

L'enseignement privé n'est pas très développé en RCA, mais il est appelé à jouer un rôle important dans la promotion de l'éducation. Le document de stratégie estime que l'effectif des élèves scolarisés dans le privé croîtra en moyenne de 5% par an au fondamental 1 et de 15% par an au fondamental 2 sur la première phase de mise en œuvre du programme. A l'horizon 2020, le nombre d'élèves scolarisés dans le privé devrait passer de 50 000 en 2005 à 85 000 en 2020 au fondamental 1 et de 5 400 en 2005 à 39 000 en 2020 au fondamental 2. Au fondamental 1, cela correspond en réalité à un maintien de la part du privé dans l'effectif total des élèves du fondamental et cette option parait donc plausible. Cependant, il est difficile de juger de la crédibilité de l'évolution envisagée au fondamental 2. Jusque là, il n'a jamais été enregistré d'évolution si forte. On peut penser que l'octroi de subventions aiderait à aller dans ce sens, mais des dispositions doivent être prises pour que les subventions profitent aux destinataires. En effet, la stratégie envisage de soutenir l'initiative privée par l'octroi de subventions d'un montant équivalent au fondamental 1 au quart du coût unitaire d'un élève du public, et au fondamental 2 à 14% du coût unitaire d'un élève du public, pour chaque élève scolarisé. Toute école privée respectant les critères d'ouvertures délivrées par l'Etat sera éligible à cette subvention. La forme qu'elle pourrait prendre est encore en cours de réflexion. D'autres formes de subventions seront accordées aux établissement accueillant un certain nombre d'orphelins du SIDA. L'intérêt de cette subvention est certain puisqu'elle permet de réaliser des investissements et un responsable d'établissement privé a trouvé l'initiative salutaire sous réserve de disponibilité de fonds et d'accords sur les modalités d'octroi des subventions.

Deux régions du pays sont toujours considérées comme étant en situation d'insécurité. La stratégie n'indique pas comment développer l'école dans ces zones. Vu la taille des actions à

[9] Il serait même judicieux de changer cette appellation car cela peut être une source de polémique.

mener, il semble prudent de mettre la stratégie en œuvre progressivement en attendant le retour à la paix dans ces zones.

3. Le pilotage et suivi de la mise en œuvre de la stratégie

La stratégie est dotée d'une matrice d'indicateurs permettant le suivi de sa mise en œuvre. Il est prévu de créer trois organes de suivi : le Comité technique de suivi qui veille à l'application rigoureuse du plan, le Comité de coordination technique chargé de coordonner les activités des différentes structures chargées de la mise en œuvre du programme sectoriel et l'Assemblée des partenaires internationaux et nationaux qui a pour rôle de mobiliser les ressources. Les compétences mobilisées par ces organes sont en majorité nationales. **Vu l'insuffisance et la faiblesse des ressources humaines dont souffre le pays il paraît urgent de mettre en place un véritable plan de renforcement des capacités**. Ce renforcement des capacités concernera aussi bien les structures du ministère que les partenaires au niveau local et les acteurs dans l'école. Il serait utile de commencer par doter le ministère de véritables locaux et bureaux, ceux dans lesquels il est logé ayant été dévastés au moment de la crise qu'a connue le pays.

Pour assurer un suivi efficace du programme, il y a lieu de disposer de données de bonne qualité et régulièrement collectées. La division des statistiques du ministère de l'éducation bénéficie à cet effet de l'appui de l'UNESCO / ISU dans le cadre de la mise en place du réseau EMIS. Cependant, la fonctionnalité du comité de suivi peut s'avérer très difficile et même inefficace en l'absence d'un leadership affirmé. Cet observatoire des progrès réalisés dans l'exécution des programmes doit bénéficier d'un très fort soutien des autorités du Ministère.

4. Les implications financières de la mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Education de la RCA comporte une implication financière assez lourde du fait de la situation spécifique du pays et des besoins assez importants de ressources pour la réalisation des activités. Dans une situation où il n'y a pas de programme de développement du secteur, le budget de l'éducation se répartit pour 70% en dépenses de personnels, 16% pour les dépenses de fonctionnement, 10% pour les dépenses de transfert et seulement 4% pour les dépenses d'investissement. Cette situation a perduré presque 20 ans laissant les infrastructures scolaires dans un état désastreux, lorsqu'elles existent.

4.1. Les Ressources domestiques mobilisées pour le secteur

La mise en œuvre de la stratégie sectorielle a nécessité l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme qui définit un cadre de ressources cohérent et réaliste basé sur un système de répartition de ressources conforme aux priorités stratégiques sectorielles. Le CDMT s'appuie sur des politiques de financements prévisibles découlant d'un cadrage macroéconomique et budgétaire qui s'inscrit dans l'optique de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). En règle général, trois scénarii sont présentés sur la base des choix de politiques économiques et financières soutenables : il s'agit d'un scénario de croissance moyenne qui s'appuie sur une croissance économique prudente mais réalisable, d'un scénario optimiste ou de forte croissance quand le pays espère une embellie économique et un scénario de faible croissance prévisible de choc économique éventuel. Le CDMT du secteur éducation de la RCA a développé deux scénarii basés sur les prévisions suivantes :

	Scénario 1			**Scénario 2**		
	2009	**2010**	**2011**	**2009**	**2010**	**2011**
Taux de croissance du PIB	4,3%	4,5%	nd	4%	4,3%	4,5%
Recettes domestiques (fiscales et non fiscales) hors dons en % du PIB	10,9%	11,7%	12%	10,9%	11,7%	12%
Part des dépenses courantes éducation sur les ressources domestiques (%)	13,4%	14,3%	15%	15%	15,8%	16,6%
Part du primaire dans les ressources domestiques	47,6%	47,8%	48%	47,6%	47,8%	48%
Part des dépenses en capital : **- sur ressources domestiques** **- dans le budget éducation**	0,7% 5,2%	0,8% 5,4%	0,9% 5,7%	0,7% 5,2%	0,8% 5,4%	0,9% 5,7%

Le scénario n°1 est plus ambitieux sur le taux de croissance du PIB qui ne diffère que de 0,3 point de pourcentage en moyenne et moins ambitieux sur la part des ressources nationales à allouer au secteur de l'éducation dont la différence est un peu plus marquée avec en moyenne 1,6 point de pourcentage. Naturellement, les ressources générées diffèrent puisque dans le scénario 1 l'éducation bénéficie de 14,655 milliards de Francs CFA en 2009 ; 17,951 milliards en 2010 et 20,490 milliards en 2011 contre 16,413 milliards en 2009 ; 19,780 milliards en 2010 et 22,252 milliards en 2011 soit une différence de 2 milliards en moyenne par an entre les deux scénarii. En outre la part du primaire représente 6,971 milliards en 2009 pour le scénario n°1 contre 7,808 milliards pour le scénario 2 et 9,837 milliards en 2011 pour le scénario 1 contre 10,683 milliards pour le scénario 2. Pour juger de la crédibilité ou de la faisabilité de ces options, nous nous sommes référés au cadrage budgétaire fait par le Ministère des Finances et du Budget dans sa circulaire budgétaire 2008 (n°232 MFB/DIRCAB/DGB.07 du 4 avril 2007) qui fait des prévisions de croissance du PIB de 4,8% en 2008 ; de 5,1% en 2009 et 7,2% en 2010 et affiche des ressources domestiques en pourcentage du PIB de 11% en 2009 et 11,8% en 2010, presque exactement au même niveau que le CDMT. La prévision de la croissance du PIB est largement plus optimiste que celle du CDMT et pour cette raison nous disons que les prévisions sont réalistes et réalisables. Mais cela n'exclut pas qu'il faille veiller à la bonne implication du Ministère de l'Education dans

le comité de trésorerie. En outre la série de mesures de redressement financiers pris par le Ministère des finances pourrait rassurer : il s'agit de i) la réforme du secteur financier, ii) la libéralisation du commerce et des investissements, iii) le rétablissement de la solvabilité extérieure et iv) l'assainissement des finances publiques par l'élimination progressive de la dette intérieure et une réorientation des priorités de dépenses en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Ressources selon scénario n°1 :

Niveaux/Année	**2008/2009**	**2009/2010**	**2010/2011**	**Total**
Fondamental 1 (Primaire)	**7 345**	**8 053**	**8 808**	**24 206**
Autres niveaux d'enseignement	**7 022**	**8 612**	**9 502**	**5 136**
Ensemble	**14 367**	**16 665**	**18 310**	**49 342**

Ressources selon scénario n°2 :

Niveaux/Année	**2008/2009**	**2009/2010**	**2010/2011**	**Total**
Fondamental 1 (Primaire)	**9 593**	**9 395**	**10158**	**29 146**
Autres niveaux d'enseignement	**8 532**	**10 481**	**11 787**	**30 600**
Ensemble	**18 125**	**19 876**	**21 745**	**59 746**

Dans la logique du CDMT, les ressources mobilisées pour le secteur proviennent pour l'enseignement primaire des ressources domestiques fiscales et non fiscales, sur la base d'un niveau de prélèvement de 47,8% en moyenne par an sur les 3 prochaines années. Dans la répartition des ressources par niveau d'enseignement, nous nous sommes intéressés de savoir si cette affectation est faite selon les priorités affichées dans la Stratégie ou si les arbitrages n'ont obéi qu'à la loi de la « reconduction budgétaire ». Une estimation de la répartition des ressources selon le CDMT donne la situation approximative suivante à partir de la 2ème année de la première phase:

scénario 1 : Primaire + préscolaire = 50,% ;
Secondaire 1+2+ETFP = 32%
Supérieur+ Ens. Normal = 18%

scénario 2 : Primaire + préscolaire = 49,% ;
Secondaire 1+2+ETFP = 32%
Supérieur+ Ens. Normal = 19%

Cette répartition est soutenable car sur la base des connaissances empiriques, les pays africains qui mettent en œuvre des programmes cohérents de développement de leur système éducatif se situent à ce niveau de répartition.

Dépenses de fonctionnement	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Total des 3 ans
Préscolaire	315	373	434	1 123
Fondamental 1	**10 512**	**12 063**	**13 016**	**35 590**
Fondamental 2	1 707	3 897	4 285	9 890
Secondaire général	845	1 914	2 044	4 802
Enseignement pédagogique (normal)	627	708	768	2 103
Enseignement technique et professionnel (y.c. hors MEN)	2 093	2 445	2 818	7 356
Non formel et alphabétisation	32	43	55	130
Enseignement supérieur et Recherche scientifique	3 729	4 079	4 453	12 262
Total	**19 860**	**25 522**	**27 873**	**73 256**

Le modèle de simulation tout comme le CDMT estiment les dépenses courantes du programme à 73,256 milliards de francs CFA pour la période 2008/2011. Ces dépenses sont en progression de 23% en moyenne par an du fait de la forte augmentation du recrutement dans le fondamental du niveau 1 et de l'accent mis dans l'amélioration des enseignements secondaires et supérieur. Si la répartition des dépenses de fonctionnement par niveau d'enseignement semble respecter la logique de développement, les dépenses d'investissement ne reflète pas du tout le niveau de priorité affirmé par la stratégie sectorielle pour chaque sous secteur. En effet, le préscolaire, qui n'est pas une priorité par rapport aux autres niveaux d'éducation dépense plus que l'enseignement général, dix fois plus que l'enseignement technique et la formation professionnelle, nettement plus que l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et l'éducation non formelle réunis. **Le programme d'investissement au niveau de l'enseignement technique paraît inadéquat, surtout lorsqu'on sait que ce niveau accueillera près de 40 000 apprenants chaque année non compte tenu de la cherté des équipements de formation. Le plan de mise en œuvre peut chercher à corriger cette disproportion.**

Dépenses d'investissement issues du CDMT :

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	TOTAL
préscolaire	1 245 168	1 237 549	1 240 700	3 723 416
fondamentale 1	5 895 305	5 624 050	6 756 487	18 275 841
fondamentale 2	3 115 131	3 241 467	3 376 496	9 733 094
secondaire Général	1 151 826	1 145 849	1 127 734	3 425 409
Enseignement Technique	100 005	100 005	100 005	300 015
Enseignement Supérieur	851 861	851 861	1 061 861	2 765 584
Education Non Formelle	148 571	148 571	148 571	445 714
TOTAL	**12 507 867**	**12 349 352**	**13 811 854**	**38 669 074**

Part des dépenses en capital de chaque niveau dans les dépenses totales en capital

	2008	2009	2010	2011	2015	2020
Maternel	10%	10%	9%	10%	8%	5%
F1	47%	46%	49%	47%	50%	58%
F2	25%	26%	24%	25%	23%	18%
SG	9%	9%	8%	9%	6%	1%
ETFP	1%	1%	1%	1%	3%	5%
Sup	7%	7%	8%	7%	10%	14%
Apha	1%	1%	1%	1%	1%	0%
Total dép. investissements	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

L'évaluation des dépenses est réalisée sur la base des coûts des actions des programmes et sous programmes de développement du secteur. Le niveau d'investissement se situe sur les 3 ans à 38,669 milliards de Francs CFA dont plus de la moitié se réalisera au profit de l'enseignement fondamental 1. Toutes ces dépenses doivent être financées pour l'essentiel sur fonds extérieurs et le gap de financement sur 3 ans représente 35, 921 milliards de francs CFA ou 79,825 millions de dollars US. Lorsqu'on inclut les dépenses courantes, selon le scénario n°1, le gap de financement total (fonctionnement + investissement) passe à 59,600 milliards de francs CFA ou 132,444 millions de USD. Selon le scénario n°2, le gap global de financement représentera 54,993 milliards de francs CFA ou 121,76 millions USD. Dans ce dernier cas, le gap des dépenses courantes représenterait 18,87 milliards de francs CFA sur 3 ans soit une moyenne de 6,3 milliards par an contrairement au scénario n° 1 où le gap des dépenses courantes s'élève à 23,637 milliards de francs CFA ou 52,6 millions de USD sur 3 ans.

4.2. Gaps de financement selon les hypothèses du CDMT

	Scénario n°2				Scénario n°1			
Gap pour les dépenses courantes (millions F CFA)	2009	2010	2011	Total 2009/2011	2009	2010	2011	Total 2009/2011
Fondamental+Préscolaire +Alpha + Format. maîtres	**-4 034**	**-4 835**	**-4 819**		**-4 840**	**-5 616**	**-5 575**	
Autres niveaux	**233**	**-2 718**	**-2 698**		**-622**	**-3 540**	**-3 487**	
Total gap des dépenses courantes (millions F CFA)	**-3 801**	**-7 553**	**-7 517**	**18 871**	**-5 462**	**-9 155**	**-9 061**	**23 637**
Total Gap dépenses courantes en millions USD)	**- 8, 447**	**- 16, 784**	**- 16, 704**	**- 41, 935**	**- 12, 137**	**- 20, 345**	**- 20, 136**	**- 52, 618**

Gap pour les dépenses investis. (millions de FCFA)	2 009	2010	2011	Total 2009/2011	2009	2010	2011	Total 2009/2011
Fondamental1+ Préscolaire +Alpha+Formation maîtres	**-7 025,5**	**-6 690,8**	**-7 758,0**		**-7 025,5**	**-6 690,8**	**-7 758,0**	
Autres niveaux	**-4 725,1**	**-4 753,2**	**-4 969,1**		**-4 725,1**	**-4 753,2**	**-4 969,1**	
Total gap pour les investissements en F CFA	**-11 750,6**	**-11 444,0**	**-12 727,0**	**- 35 921**	**-11 750,6**	**-11 444,0**	**-12 727,0**	**- 35 921**
Total Gap dépenses investis –sement en (milliers USD	**- 26, 112**	**- 25, 431**	**- 28, 282**	**- 79, 825**	**- 26, 112**	**- 25, 431**	**- 28, 282**	**- 79, 825**

	Scénario n°2				Scénario n°1			
Gap dépenses courantes + capital (en millions F CFA)	2 009	2010	2011	Total 2009/2011	2009	2010	2011	Total 2009/2011
Fondamental1+ Préscolaire +Alpha+Formation maîtres	**-11 059,4**	**-11 525,6**	**-12 576,5**	**35 165,5**	**-11 865,1**	**-12 306,6**	**-13 332,7**	**37 504**
Autres niveaux	**-4 492,4**	**-7 471,3**	**-7 667,4**	**19 631**	**-5 347,6**	**-8 292,8**	**-8 455,6**	**22 096**
To. gap dépenses courantes +investis. (millions FCFA)	**-15 551,8**	**-18 996,9**	**-20 243,9**	**- 54 993**	**-17 212,7**	**-20 599,4**	**-21 788,3**	**- 59 600**
To Gap dépenses courantes +investiss. (enmilliers USD)	**- 34, 559**	**- 42, 215**	**- 44, 986**	**121,760**	**- 38, 250**	**- 45, 776**	**- 48, 418**	**132, 444**

Au regard des défis à relever et sur la base de l'engagement de la communauté internationale à soutenir des stratégies audacieuses avec des programmes crédibles, le gap de financement du primaire, qui se chiffre à 35,165 milliards de francs CFA (78 millions de USD) dans le scénario n°2 et 37,504 milliards de francs CFA ou 83,5 millions de USD (courantes + investissement sur 3 ans), doit être financé essentiellement par les fonds catalytiques. En effet, il est peu probable que des ressources additionnelles de l'Etat et ou de fonds de projets de bailleurs bilatéraux ou multilatéraux puissent être mobilisés dans les trois à quatre prochaines années compte tenu du niveau d'investissement quasi nul observé ces vingt dernières années. Au vu du niveau de délabrement dans lequel se trouvent les infrastructures scolaires, **la RCA mérite un « plan Marshall Education ».**

5. Le processus de consultation et de partage

Si la politique sectorielle de l'éducation est portée par le gouvernement, notamment à travers son Ministère de l'éducation, il est utile de savoir si l'ensemble des partenaires du secteur de l'éducation ont été associés à son élaboration, ce qui est d'ailleurs souhaité par l'IMOA-EPT. La RCA a fait le choix de confier la rédaction de la stratégie à une équipe interministérielle pluridisciplinaire : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale; Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Sécurité Sociale et de l'Insertion Professionnelle; Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale; Ministère Délégué aux Finances et au Budget. Cette équipe s'est basée sur plusieurs documents pour élaborer la stratégie :

- les résultats des états généraux de l'éducation de 1994, associant l'ensemble des acteurs de l'éducation aux réflexions en vue de développer le secteur et ayant abouti à l'adoption d'une loi d'orientation du système éducatif en 1997,
- le diagnostic des forces et faiblesses du système éducatif dressé par le RESEN en 2007 et dont les résultats ont été présenté lors d'un séminaire national et ont fait accord,
- les axes de développement de l'éducation inscrits dans le volet éducation du DSRP.

Les membres de l'équipe étant des cadres du ministère, parfois proches des réalités de terrain, on peut affirmer que la stratégie a été élaborée sur la base d'éléments factuels. En outre, elle a bénéficié de l'appui de consultants expérimentés dans l'élaboration des politiques éducatives.
Le document de stratégie a été finalisé au début de la mission, période qui a coïncidé avec un remaniement ministériel ayant conduit au changement du ministre de l'éducation précédemment en

place. Par conséquent, le processus de partage avec les cadres de l'Education sur le terrain, les autres ministères techniques (Finances, Fonction Publique) et les partenaires sociaux n'a pas encore eu lieu. Au mieux, les différents acteurs ont reçu une copie du document durant la mission.

Trois points sont à mentionner :

i- certaines équipes ministérielles n'ont pas systématiquement fait un compte rendu des résultats des travaux à leur hiérarchie,

ii- Les acteurs de la société civile (Association des Parents d'Elèves, syndicats d'enseignants, etc.) n'ont pas été associés à l'élaboration de la stratégie,

iii- L'ACFPE est appelé à jouer un rôle déterminant dans la politique de gestion des transitions entre cycles d'enseignement ; mais elle a déclaré n'avoir pas été mis au courant, ni associée aux réflexions sur la stratégie.

Il est souhaité que le Ministre nouvellement nommé assure que la stratégie soit portée à la connaissance de tous. Allant dans ce sens, l'Unesco a annoncé qu'il est envisagé des ateliers régionaux de présentation/discussion à la fois des résultats du RESEN et de la stratégie envisagée pour faire face aux défis.

Il convient de rappeler, comme le souligne par ailleurs le document de stratégie, que **l'appropriation au niveau nationale des différentes politiques envisagées est essentielle à la réussite de sa mise en œuvre.**

6. Conclusion

La République Centrafricaine a développé une stratégie sectorielle éducation comportant des options de politiques éducatives courageuses et cohérentes pour assurer un développement réussi du système éducatif. Cette stratégie est jugée crédible par la majorité des acteurs et parties prenantes en éducation et elle reste financièrement soutenable de part le cadrage à moyen terme balisant les dépenses du programme. Cependant, son financement dépendra exclusivement des ressources nationales et des ressources qui seront libérées par l'Initiative FTI car, présentement, il n'existe pratiquement pas d'appuis extérieurs au secteur de l'éducation. Sur un autre plan, l'environnement de mise en œuvre de la stratégie est favorable dans la mesure où il existe une bonne dynamique partenariale traduite par une réelle implication des différentes agences de coopération dans la prise en charge des questions éducatives. Aussi, la forte demande d'éducation, reflet de l'engagement des communautés pour la scolarisation des enfants, présage d'un niveau d'inscription et de fréquentation scolaire satisfaisant. Néanmoins la mise en œuvre du programme pourrait souffrir les premières années d'hésitations de la part des acteurs insuffisamment préparés pour prendre en charge certaines fonctions. Une des garanties de la réussite du programme est la mise en place d'un plan de mise en œuvre clair et simple d'application. Il faut aussi se doter d'un dispositif de suivi de l'exécution du programme assorti de moyens d'évaluations périodiques et d'un plan de renforcement de capacités des acteurs et structures responsabilisés dans l'exécution des activités. La stratégie sectorielle de l'éducation est un vaste chantier dont la réussite est surtout fonction du niveau et/ou degré d'engagement des acteurs (personnels sur le terrain, bailleurs de fonds et l'Etat). Parce qu'elle jette les bases d'un développement cohérent du système éducatif centrafricain, cette stratégie mérite le soutien de toute la communauté nationale ainsi que la communauté des bailleurs de fonds et dans ce cadre, elle est éligible à l'Initiative Fast Track (FTI) et cette élection au financement du fonds catalytique s'avère donc indispensable.

7. Recommandations

- **Élaborer un plan de mise en œuvre de la stratégie et mettre en place les différents manuels de procédure de gestion du programme ; ce plan de mise en œuvre discutera du phasage du programme et des actions prioritaires à réaliser.**

- **Mettre en place un manuel de procédures de gestion et d'utilisation du fonds catalytique en convenant de modalités souples, simples mais sécurisées pour la mobilisation de ces fonds.**

- **Mettre en place un comité tripartite Ministère des Finances, Partenaires Techniques et Financiers et Ministère de l'Education Nationale sur le suivi de la mise en œuvre du CDMT et l'allocation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie.**

- **Développer des concepts de classes avec utilisation des matériaux locaux et les faire valider par un comité d'ingénieurs architectes et de pédagogues.**

- **Développer un programme de mise en œuvre des infrastructures scolaires.**

- **Convenir, avec les structures identifiées pour « porter » la paie aux enseignants, d'une convention de sous-traitance assortie de garantie et signée par devant notaire.**

- **Mettre en place des contrats types de prestation de service entre les ONGs, le Ministère de l'Education et la Coordination des partenaires pour ce qui est de la gestion des subventions au bénéfice des orphelins et enfants vulnérables (OEV), des éducatrices du préscolaires et des établissements privés.**

- **Définir un cadre partenarial de coordination des actions de mise en œuvre du programme. Dans sa conception, il y a lieu de veiller à ce que ce dispositif soit opérationnel.**

- **Définir un programme minimum d'urgence de renforcement des capacités des acteurs de la mise en œuvre du programme.**

- Définir un plan de carrière pour les personnels enseignants contractuels pour mieux attirer et retenir dans le système cette catégorie de travailleurs

- Rehausser le niveau de rémunération en année de stage du maître stagiaire à 45 000 Fcfa par mois au lieu de 35 000 F CFA afin de garantir la présence effective de l'enseignant à l'école.

- Il n'a pas été prévu que l'Etat paie les salaires des bénévoles du préscolaires. Pour assurer une prise en charge effective des activités de pré scolarisation, il y a lieu de prévoir dans le programme de mise en œuvre, le paiement des subventions aux monitrices des jardins d'enfants sur ressources publiques.

- Dans le cadre de la construction de salles de classe: mettre l'accent sur la construction des classes en matériaux locaux améliorés avec participation des communautés (exemple COOPI).

- Organiser des ateliers de diffusion et de partage de la stratégie.

➢ **Recommandations spécifiques aux partenaires :**

- Soutenir un plaidoyer efficace auprès des agences mères pour mobiliser davantage de ressources extérieures dans la mise en œuvre de la stratégie.

- **En termes de processus de suivi** : aider à produire régulièrement les indicateurs de suivi devant alimenter les documents des revues conjointes, de la coordination des bailleurs et de l'évaluation du soutien des bailleurs. Pour ce faire, un plan spécifique de renforcement de capacité est à mettre en place au niveau de la Direction des statistiques scolaires.

- En termes de partage des réussites et échecs des actions envisagées, mettre en place un système d'informations pour diffuser les meilleures réussites et les bonnes pratiques dans tous les domaines engagés dans la réforme.

Annexes

Tableau 1: Catalogue des principaux documents pour l'évaluation technique

Document	Date du projet/ Données (année de référence)	Auteur/Sponsor	Longueur du document
Stratégie sectorielle en éducation de la République Centrafricaine (RCA)	Janvier 2008	Ministère de l'Education Nationale avec l'appui de consultants internationaux	102 pages
Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)	2007	Ministère de l'Economie et des Finances et Budget	19 pages Power Point
Cadre de dépenses à moyen terme CDMT	Février 2008	Ministère de l'Education avec l'appui d'un consultant international	Document Excel
Rapport sur l'Etat du Système Educatif National (RESEN-RCA)	2007	Equipe interministérielle et pluridisciplinaire avec l'appui d'équipes internationales	233 pages
Loi d'Orientation de l'Education	1997	RCA	
Modèle de simulation des coûts et financement de l'éducation	Oui, avec 2005 comme année de référence		Doc. Excel 20 feuilles
Plan d'Actions de la ACFPE (2008-2010)		ACFPE sous la supervision du Ministère de la Fonction Publique et du Travail	
Rapport d'activités de COOPI (2006-2007)		COOPI	2007
Loi des Finances Années 2005 et 2007		Direction Générale du Budget	
Annuaires des Statistiques Scolaires Année 2003/2004 et 2004/2005		Ministère de l'Education Nationale, Direction des Statistiques Scolaires	

Tableau 2: Quelques indicateurs de population et d'éducation tirés des documents de l'évaluation

Domaine/Indicateur	Année 2003		Année 2004		Année 2005		Dernière année disponible 2006	
Quelques caractéristiques de la population								
- Taille totale (total/femmes) (millions)	3,94	2,02	3,99	2,04	4,04	2,07	4,1	2,09
- % de la population au dessous du seuil de pauvreté (total/femmes)								
- taux de prévalence du VIH/SIDA chez les adultes (total/femmes)					10,7%			
- % d'orphelins chez les enfants de 7-14 ans (total/filles)					7%			
Taux bruts de scolarisation :								
Enseignement primaire (total/filles)	54		68	55	75	61	77	
Enseignement secondaire (total/filles)	14		14		16		17	
Enseignement supérieur (total/filles)	181 par 100 000		213 par 100 000		220 par 100 000			
Scolarisation dans l'enseignement primaire et flux d'élèves :								
- Nombre total d'élèves (total/filles)			440691	176540	492 000	201 000		
- % dans des écoles à financement et gestion privés (total/filles)								
- taux net de scolarisation (total/filles)			49,93%	41,45%	55,52%	47,05%		
- taux net de scolarisation du quintile le plus pauvre (total/filles)					32%			
- taux d'accès en première année (total/filles)								
+ mesure transversale (total/filles)								
+ mesure de la cohorte (total/filles)								
- taux d'achèvement de l'enseignement Primaire (%) (total/filles)								
+ mesure transversale (total/filles)								
+ mesure de la cohorte (total/filles)								
Redoublements en % des inscrits (total/filles)			35,75%	35,87%				
Filles en % des inscrits / Filles en % d'achèvement			40,05%		40,85%			
Résultats d'apprentissage des élèves primaire: - Note nationale moyenne sur la base d'une évaluation internationale ; - Pourcentage de réponses correctes aux tests nationaux normalisés								
Indicateurs de fourniture de services dans les écoles primaires publiques :								
Année dans le cycle								
Rapport élèves/enseignant (global)								
- dans les écoles rurales								
rapport élèves/classe (global)								
- dans les écoles rurales								
Rapport élève/manuels scolaires (math et langue)								
Nombres d'enseignants (total/femmes)								
- fonctionnaires en % du total (total/femmes)	/		/		/		/	
Salaire annuel moyen par enseignant en % du PIB								

par habitant Enseignants fonctionnaires Enseignants non fonctionnaires Domaine / indicateurs (suite du tableau 2A)	**Année 2003**	**Année 2004**	**Année 2005**	**Dernière année disponible : 2006**
Heures d'instruction et charge d'enseignement - Heures d'instruction annuelles pour les élèves - Heures d'instruction moyennes/élève/semaine - Charge d'enseignement moyenne des enseignants par semaine (heures) ;				
Dépenses publiques dans l'éducation Dépenses publiques éducation en % des dépenses publiques totales ; Dépenses courantes d'éducation (tous niveaux) en % du PIB Part de l'enseignement primaire dans le total des dépenses courantes d'éducation ; Part des dépenses courantes dans l'enseignement primaire autres que le salaire des enseignants (%) ; Part des dépenses reçues par le quintile le + pauvre Coût récurrent moyen par élève en % du PIB/hab. - dans l'enseignement primaire : - dans l'enseignement secondaire : - dans l'enseignement supérieur :				

Tableau 3 : Quelques cibles quantitatives du plan d'actions sur 3 à 5 ans

	2008 Année de référence	Projections			
		2008	2009	2010	Cumulé 2008 - 2010
Nombre d'élèves dans les écoles publiques Primaire (total/filles) Secondaire (total/filles)	**520 101** **107 616**	**541 031** **120 964**	**560 000** **134 517**	**589 647** **148 241**	**1 690 679** **403 722**
Nombre de nouveaux enseignants dans les écoles publiques Primaire (total/Filles) Secondaire (total/Filles)	**755** **500**	**808** **565**	**854** **636**	**1 084** **715**	**2 428** **1 916**
Nombre de manuels devant être achetés et distribués Classes du primaire Classes du secondaire		**789 312** **77 601**	**827 251** **72 390**	**644 920** **83 939**	**2 261 482** **233 930**
Nombre de salles de classes devant être construites Ecoles primaires Ecoles secondaires Nombre de nouvelles toilettes (Total / pour filles)	**412** **173**	**688** **275**	**720** **287**	**879** **300**	**1 564** **862**
Stratégies pour l'égalité entre les sexes Nombre de nouveaux enseignants/directeurs d'école formés sur les questions de parité ; nombre de manuels révisés avec une dimension d'égalité de sexes (i.e. sans stéréotypes sexistes) ; nombre de campagne de sensibilisation à la scolarisation des filles ;					
Budget récurrent global (en millions de Francs CFA) Enseignement primaire Enseignement secondaire Enseignement supérieur Autres	**18 793** **10 054** **2 719** **3 406** **2 614**	**19 860** **10 512** **2 552** **3 729** **3 067**	**25 522** **12 063** **5 811** **4 079** **3 569**	**27 873** **13 016** **6 329** **4 453** **4 075**	**73 256** **35 590** **14 692** **12 263** **9 849**
Budget global pour les investissements (millions francs CFA) Enseignement primaire et secondaire Enseignement supérieur Autres	**6 005** **4 997** **52** **956**	**7 066** **6 053** **52** **961**	**7 384** **6 368** **52** **964**	**8 523** **7 510** **52** **961**	**28 978** **24 928** **208** **3 842**

Tableau 4 : Performance et décaissement des projets/programmes du primaire financés en externe

Projets financés sur une base multilatérale / bilatérale [10]	Performances [11]		Engagements (Millions USD) [12]	Décaissement (millions USD)		
	Objectifs de développement	Progrès de l'exécution		2005	2006	2007
UNICEF	**- Scolarisation des filles - Education au VIH/SIDA - réduction des disparités**		**4,95 millions USD (2005/2007)**	**1,2millions USD**	**0,8millions USD**	**2,95millions USD**
PAM	**- soutien aux cantines scolaires**		**nd**	**nd**	**nd**	**nd**
ONG - COOPI	**-construction scolaire -sensibilisation des communautés à l'intérêt de l'école**		**nd**	**nd**	**nd**	**nd**

[10] Indiquer la période d'exécution et fournir une brève description du projet ;

[11] Indiquer si la performance du projet est satisfaisante ou non par rapport à ses objectifs de développement (OD) et aux progrès dans son exécution (PE).

[12] Comprends les fonds de la commission nationale du SIDA pour l'éducation.

Tableau 5 : Indicateurs pertinents de l'éducation, 2005 et objectifs 2015-2020

Indicateur	2005	2015	2020	Référence FTI
% Éducation courantes par rapport aux recettes intérieures	14%	21.6%	23.8%	20%
% du primaire dans les ressources allouées à l'éducation	49%	46%	50%	50%
Taux brut de scolarisation	75%	98%	105%	100%
Taux d'accès en 1ère année du fondamental 1	75%	100%	100%	100%
Taux de survie au fondamental 1	64%	100%	100%	100%
% de redoublants	30%	10%	5%	10%
Taux d'accès au CM2 / Taux d'achèvement	31%	76.6%	100%	100%
% d'élèves dans l'enseignement privé (primaire)	10%	10%	10%	10%
Rapport élèves-maître	0,92	63.9	50	40
Coût enseignant en unité PIB/Tête	4.3	3.9	3.4	3.5

Tableau 6 : Calendrier de rencontre avec les partenaires techniques et financiers ainsi que les parties prenantes à la mise en œuvre de la stratégie Education de la RCA

Date et heures	Institutions à rencontrer	Domaines d'interventions	Eléments de discussion	Opportunités / contraintes
Lundi 28 / 01 /08 - 10 H – 12h - 15 H - 16h	Min. Education Nationale Chef de file PTF	- choix des options de politique éducative ; - réalité actuelle du système sur le terrain ; - financements éducation présentement sécurisés - Question de renforcement de capacités des acteurs ; - Elaboration documents annexes complémentaires ;	- recrutement et formation des enseignants ; - modalités de paiement des enseignants ; - nombre d'écoles actuellement fermées ; - l'impact du SIDA et mesures envisagées - choix d'une assistance technique ou de consultants.	- Quelles opportunités présentes pourraient faciliter la mise en œuvre de la stratégie - Les compromis opérés en terme de couvertures et de fournitures de service sont-ils fiables à long terme
Mardi 29 /01 /08 - 11h – 12h - 13h – 14h - 14h30 – 15h - 15h30 – 16h	Min. Fonction Publique ONG Coopi Ministère des finances Mission Chrétienne	- Les ressources destinées à l'éducation et les modalités choisies de paiement des salaires. - le recrutement et la gestion des enseignants de type nouveau ; - encadrement des communautés ; - alphabétisation des adultes (le faire-faire) ; - portage des salaires	- Mise en place du budget - modalités de délégation de ressources aux régions - CDMT - statut des enseignants - prestations familiales et cotisations patronales - expériences en matière de sensibilisation des communautés, de gestion de programmes alpha. et de paiement de prestation	- Quelles sont les contraintes majeures pouvant freiner ou bloquer la mise en œuvre de la stratégie ;
Mercredi 30/01/08 - 09h – 10h - 10h 15–11h - 11h 30-12h30 - 13h – 14h - 16h – 17h	Coopération Française Banque Mondiale UNESCO PNUD UNICEF	- le paiement des salaires - la coordination des PTF - l'endossement de la stratégie et la mobilisation et la mise en place des fonds y compris les modalités de sa gestion ; - les constructions scolaires - les questions de genre et de l'enfance en éducation	- l'Aide budgétaire - la périodicité des rencontres et thèmes de discussion : - le niveau d'engagement du financement des réformes et de la reconstruction en éducation ; - l'éducation des filles	- Stratégies envisagées pour lever les contraintes et exploiter les opportunités présentes et futures pour une mise en œuvre réussie et cohérente;
Jeudi 31 / 01 /08 - 09h – 10h - 10h15 - 11h - 11h30 - 12h - 14h – 15h - 16h – 17h	Représentant ONUSIDA Téléphonie mobile ACFPE FNUAP Syndicats d'Enseignants	- l'éducation en matière de SIDA et la prise en charge des orphelins de cette pandémie ; - le niveau de la maladie dans le pays ; - formation professionnelle en accord avec le Ministère de l'Education et de la Formation - stratégie sectorielle	- financement et stratégie de prise en charge des enseignants orphelins du SIDA et éducation SIDA - coordination et suivi et évaluation de la stratégie. - dispositif de formation et possibilité d'insertion des jeunes - recrutement et emploi des enseignants ;	
Vendredi 1er/02/08 - 09h – 10h - 10h15 – 10h45 - 11h – 12h - 12h15 – 13h - 13h15 – 14h	Représentant PAM Représentant Pétrolier Union Européenne Représentant AGETIP Représentant Chambre de commerce	- les cantines scolaires, assainissement et hygiène scolaire - paiement des enseignants - paiement des enseignants - constructions scolaires - constructions scolaires, acquisition de matériels scolaires ;	- niveau de prise en charge des cantines scolaires et actions d'assainissement et de soins - contribution à la stratégie de paiement des salaires aux enseignants dans les régions et protocole d'entente ; - appréciation du volume des constructions annuelles et stratégies de prise en charge des chantiers sur le terrain.	